



Point de conjoncture Février 2018

L'essentiel :

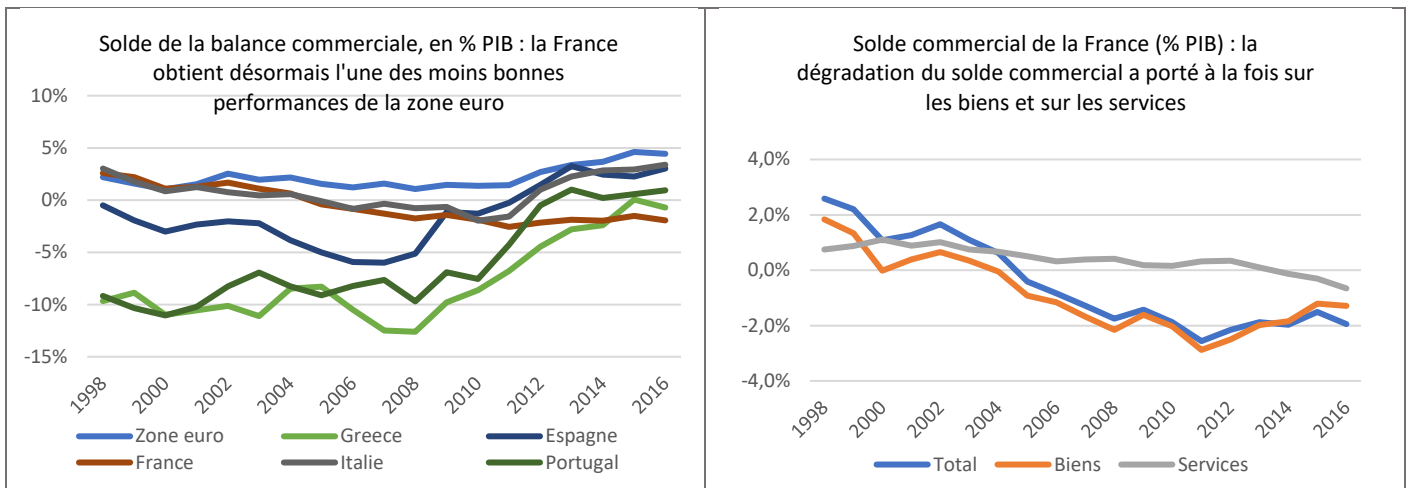
- Au moment où les bonnes nouvelles sur la croissance se multiplient, les résultats du commerce extérieur tombés début janvier témoignent d'une nouvelle dégradation, avec un déficit sur les échanges de biens de 62,6 Mds€ en cumulé sur 12 mois en novembre 2017. Avec un déficit commercial, biens et services, de l'ordre de -2 % du PIB, la France obtient l'une des pires performances de la zone euro.
- Notre commerce extérieur est déficitaire depuis le milieu des années 2000, et représente un coût économique de -0,2 pt de croissance par an depuis vingt ans, alors que l'Allemagne tirait +0,5 pt de croissance de son commerce. Sans compter que le déficit extérieur constitue un risque financier potentiel, dans la mesure où la France vit à crédit, avec un déficit courant de l'ordre de 1% du PIB et un passif externe net de l'ordre de 20 % du PIB.
- Il existe une forme de consensus chez les économistes sur le fait que la mauvaise performance du commerce extérieur français tient à un manque de compétitivité : le rapport qualité-prix des produits français est, en moyenne, moins favorable que chez nos concurrents européens.
- Sur le volet de la compétitivité coût, les mesures mises en place ces dernières années (CICE, Pacte de responsabilité) n'ont réduit que de 25 % de l'écart accumulé avec l'Allemagne depuis 2000. L'examen des pays les plus performants en matière de commerce extérieur permet d'identifier quatre leviers d'action pour continuer d'améliorer la compétitivité coût : réduire la charge fiscale et sociale portée par les entreprises, améliorer l'efficacité de la dépense publique, modérer les prix des consommations intermédiaires de l'industrie, et reconnecter les salaires avec la productivité par la modération salariale et la formation.

1/ En 2017, le solde commercial de la France s'est de nouveau dégradé, et se situe autour de -2 % PIB

Le déficit du commerce extérieur de la France a continué de se creuser en 2017. Le déficit commercial pour les échanges de biens, calculé chaque mois par les Douanes, était de 62,6 Mds€ en cumulé sur les 12 mois de décembre 2016 à novembre 2017, contre 48,2 Mds€ pour l'année 2016. Malgré un redressement des autres postes (services, négoce), le solde commercial global, pour les biens et services, devrait donc se dégrader de nouveau en 2017, du fait de la remontée des prix pétroliers et de la croissance des importations, tirées par la reprise de la demande interne. Selon l'estimation du FMI datant de septembre 2017 (les définitions diffèrent selon les institutions), le solde commercial devrait s'établir autour de -2,3 % PIB en 2017, après -2,0 % du PIB en 2016, et il se situerait entre -1,5 et -2,0 % du PIB dans les années à venir.

Au sein de la zone euro, la France obtient aujourd'hui l'une des moins bonnes performances en matière de commerce extérieur. Sa balance commerciale pour les biens et services, autour de -2 % du PIB en 2016 selon Eurostat, est bien inférieure à la moyenne de la zone euro, qui est positive et de l'ordre de 4% PIB. La France est loin derrière les champions du commerce extérieur que sont l'Allemagne (8 % PIB), les Pays-Bas (11 % PIB) ou l'Autriche (3 % PIB). Mais elle obtient aussi désormais de moins bons résultats que l'Espagne (3 % PIB), l'Italie (3 % PIB) ou encore le Portugal (1 % PIB), qui ont tous trois réussi à redresser leurs comptes extérieurs depuis 2010 ; la France a seulement stabilisé son déficit sur les échanges de biens et services en proportion du PIB après 2012, autour de -2 % PIB.

Aujourd'hui, le déficit commercial de la France, apparu au milieu des années 2000, est devenu structurel. La France est en déficit sur les biens depuis le milieu des années 2000, mais son solde sur les services s'est aussi dégradé. Les commentaires font souvent la distinction entre solde énergie et solde hors-énergie : là encore, le solde hors énergie s'est dégradé, et devient déficitaire selon le périmètre choisi. En outre, la France est en déficit, pour les échanges de biens et services, avec ses principaux partenaires commerciaux, notamment en Europe (Allemagne, Espagne, Italie, Belgique, Pays-Bas), mais aussi avec les Etats-Unis, la Chine, le Japon ; font exception le Royaume-Uni, la Suisse, le Brésil et la Russie.



Source : Données Eurostat, calculs MEDEF, champ de la comptabilité nationale

2/ Le déficit commercial de la France représente un coût économique et potentiellement un risque financier

Le déficit commercial représente aujourd'hui un coût économique pour la France :

- en termes de croissance : sur la période 1998-2013, la contribution du commerce extérieur à la croissance du PIB de la France était en moyenne de -0,2 pt, contre +0,5 pt pour l'Allemagne par exemple. Cet écart s'explique par le fait que les exportations françaises ont crû moins vite que les importations, créant progressivement un effet d'entraînement, tel que le montant des importations est devenu supérieur à celui des exportations (respectivement 31 % du PIB et 29% du PIB). Entre 2014 et 2016, le poids du déficit extérieur sur la croissance française s'est accentué pour la France, à -0,6 pt en moyenne (contre +0,2 pt pour l'Allemagne). Enfin, en 2017, le commerce extérieur a encore pesé sur la croissance, pour environ -0,4 pt : c'est-à-dire deux-tiers de l'écart de croissance entre la France et la zone euro dans son ensemble pour l'année 2017 ;
- et donc en termes d'emploi : au-delà de la relation habituelle entre croissance et emploi, le déficit du commerce extérieur correspond à un report de la demande adressée à l'économie française, de la production nationale vers la production étrangère, et ce report tend à contribuer au sous-emploi de nos capacités de production et donc au niveau élevé du taux de chômage, encore voisin de 10 % ;
- sur le long terme, cette situation a contribué à affaiblir structurellement l'appareil productif français, notamment au niveau de notre industrie manufacturière, qui représentait seulement 10 % du PIB en 2015 contre 14 % en 2000 et 20 % pour l'Allemagne.

Le déficit commercial constitue aussi, dans une certaine mesure, un risque financier, car il contribue à alourdir notre dette externe, de la même manière que le déficit public alimente notre dette publique. Le déficit commercial représente un décalage entre notre demande domestique et notre production domestique : nous achetons plus que nous ne produisons. Même si nous percevons des revenus nets des transferts de l'étranger, le solde global vis-à-vis du reste du monde, la balance courante, est déficitaire, de l'ordre de 1 % PIB. Cela signifie que la France contracte chaque année un passif vis-à-vis du reste du monde, qui s'accumule et qui atteignait 20 % PIB fin 2016 selon le FMI. Dans une certaine mesure, la France vit à crédit et doit refinancer un stock conséquent de dette externe (dont une partie correspond à de la dette publique), ce qui rend le financement de son économie dépendant des conditions de fonctionnement des marchés internationaux et de leur perception du risque français. Le FMI ne juge pas ce niveau de passif préoccupant, tout en soulignant néanmoins des points de vulnérabilité. Mais l'expérience de la crise de la zone euro et des épisodes plus anciens de crises de changes en Europe invite à la prudence, dans la mesure où la France apparaît désormais, parmi les grands pays de la zone euro, comme celui qui cumule déficit public et déficit commercial (alors que ce n'est plus le cas pour l'Italie, l'Espagne ou le Portugal, par exemple).

3/ Pour résorber le déficit commercial, il faut continuer à améliorer la compétitivité coût de l'économie

Le déficit commercial reflète le manque de compétitivité de l'offre française pour fournir à la fois la demande étrangère et la demande domestique. L'offre française (le PIB) est en concurrence, sur un grand nombre de secteurs, avec les biens et services produits à l'étranger, pour fournir à la fois la demande étrangère et la demande nationale. La compétitivité mesure précisément la capacité à exporter mais aussi à servir la demande intérieure. Or, l'offre française perd des parts de marché sur les deux plans : sur le marché domestique, la part des importations de biens et services dans les ressources de l'économie

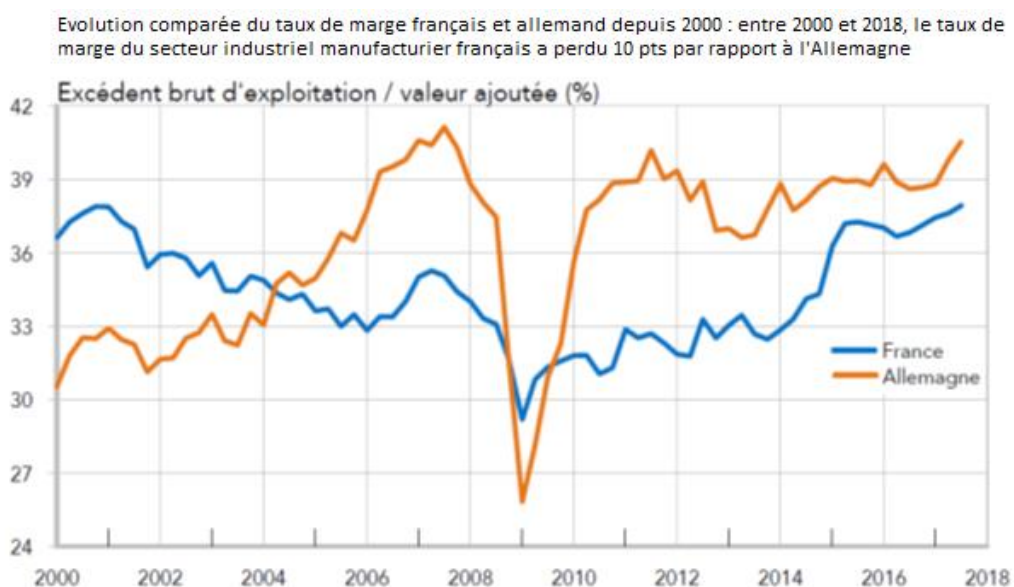
française a crû environ de 4 pts de PIB en valeur et de 6 pts de PIB en volume entre 2000 et 2017, alors que sur le marché international la part des exportations de biens et services de la France sur celles de la zone euro est passée de 17 % en 1999 à 12% en 2017 (et cette baisse concerne tant les biens que les services). Cette tendance spécifique à la France, générale et inscrite dans la durée, force à exclure ou à tempérer un certain nombre de facteurs parfois donnés en explication du déficit commercial de la France comme le taux de change de l'euro, les spécificités de l'appareil productif allemand, etc. Une cause fondamentale de la mauvaise performance de la France en matière de commerce extérieur est à rechercher dans le fait que le rapport qualité prix des produits français n'est pas aussi bon que pour ses concurrents (Rapport sur la Compétitivité de COE-Rexecode en 2017, note du CAE n°23 de mai 2015): c'est un problème de compétitivité, identifié par Louis GALLOIS dans son rapport sur la compétitivité de 2012 et qui reste vrai encore aujourd'hui.

Derrière la distinction habituelle entre compétitivité prix et hors prix, le paramètre de la compétitivité coût est primordial.

Les analyses économiques font généralement la distinction entre compétitivité prix (la capacité à vendre plus de quantité au même prix) et la compétitivité hors-prix (la capacité à vendre plus cher la même quantité), tout en signalant que la compétitivité hors-prix est « difficilement mesurable » (Tresor-Eco n°122) et renvoie à la productivité (note du CAE n°23 de mai 2015), alors que la compétitivité-prix dépend notamment des comportements de marges pour fixer les prix d'exportation et de paramètres sectoriels (Lettre du CEPII n°349 de décembre 2014). Derrière cette distinction conceptuelle, un facteur commun se dégage, celui de la compétitivité coût : même s'il n'est pas le seul déterminant, il explique une partie des différences de performances à l'exportation des pays européens (Lettre du CEPII n°349 de décembre 2014). Au niveau microéconomique: plus les coûts appliqués à l'entrepreneur sont faibles, plus il sera à même soit de baisser ses prix pour faire de la compétitivité-prix, soit d'utiliser les marges disponibles pour activer les leviers de la compétitivité hors-prix : investissement dans la qualité et/ou l'innovation, constitution d'un matelas de trésorerie afin de préparer le futur (acquisitions, R&D, développement à l'international, etc.). Au niveau macroéconomique, les gains de compétitivité coût ont, à plusieurs reprises dans le passé (Japon dans les années 1970-1980, Corée du Sud dans les années 1990, Suède après 1995, Allemagne dans les années 2000), enclenché un cercle vertueux de compétitivité-prix puis de compétitivité hors-prix ; à l'inverse, la perte de compétitivité coût de la France au cours des années 2000 a enclenché un « cercle vicieux prix / hors-prix » (Rapport Gallois, 2012).

Les marges d'amélioration au niveau des coûts sont encore importantes, malgré les mesures mises en œuvre ces dernières années.

La dégradation continue des paramètres du commerce extérieur de la France (parts de marché, solde extérieur, etc.), même si elle s'est quelque peu atténuée, pourrait témoigner à elle seule de marges d'amélioration des paramètres de compétitivité coût. A titre d'illustration, certaines expériences passées de mesures de compétitivité coût en France (TVA sociale de 1995) ou à l'étranger (modération salariale en Allemagne durant les années 2000, réformes structurelles en Espagne et Italie ces dernières années), ont permis d'obtenir dans le même laps de temps des résultats plus nets en matière de solde commercial. De fait, les efforts faits en France pour redresser la compétitivité coût depuis 2012, le CICE et le Pacte de responsabilité, n'ont que partiellement réduit (d'environ 25 % selon COE-Rexecode) le déficit de compétitivité coût de la France qui s'était creusé dans les années 2000, sans combler le retard accumulé et lui donner un avantage décisif. Ainsi, le redressement des marges dans l'industrie, constaté par l'INSEE dans sa dernière Note de conjoncture, est un signal positif, mais il ne compense pas le retard pris sur l'Allemagne durant la décennie 2000, encore de l'ordre de 10 pts de valeur ajoutée.



Source : COE-Rexecode

4/ Quatre leviers pour améliorer la compétitivité coût : charges sociales et fiscales sur les entreprises, dépenses publiques et sociales, prix des services marchands et non marchands, salaires et formation

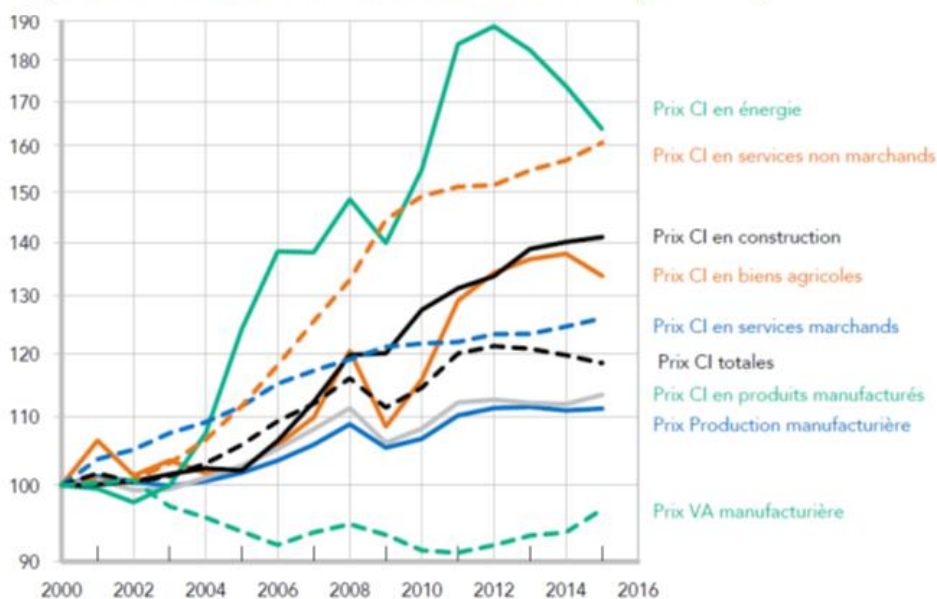
La comparaison des paramètres structurels de la France avec les pays les plus performants en matière de commerce extérieur permet d'identifier ces quatre leviers pour améliorer la compétitivité coût, qui peuvent être complétés par d'autres, notamment ceux ayant trait à la compétitivité hors-prix (soutien à l'innovation, propriété intellectuelle, diplomatie économique, politique commerciale, etc.)

Continuer à déplacer les charges sociales et fiscales des entreprises vers les ménages. Lorsque l'on fait la comparaison de la feuille de paie d'un salarié en France et d'un salarié en Allemagne ou en Suède par exemple, on mesure en général que le salarié français coûte plus cher à l'entreprise et qu'au final, il gagne moins en salaire ; en outre, le compte de résultat des entreprises françaises inclut des impôts sur la production que l'on ne retrouve pas en Allemagne. Les pays les plus performants en matière de commerce extérieur ont opéré, au cours des 30 dernières années, un déplacement de la fiscalité des entreprises vers les ménages, soit vers la TVA (avec des taux voisins de 25 %), soit vers l'impôt sur le revenu. Pour les entreprises, la différence est notable au moment d'embaucher ou d'investir : les coûts de production sont structurellement supérieurs en France du fait de la fiscalité et des charges sociales. Avec le CICE puis sa transformation en allègement de charge, la France a fait un pas vers une fiscalité plus compétitive, mais elle a encore du retard par rapport à l'Allemagne notamment.

Renforcer l'efficacité des dépenses publiques. Sur un certain nombre de politiques publiques, la France obtient des résultats décevants au regard des dépenses consenties, par comparaison à certains voisins européens. Même s'il existe un débat sur le « bon » niveau de dépenses publiques, les conséquences négatives en matière de compétitivité d'une dépense publique inefficace sont bien identifiables : fiscalité plus lourde, mauvaise qualité du service public, prix élevé des services non marchands, exigences salariales tirées par les seuils salariaux de l'administration, désincitation au retour à l'emploi du fait de minima sociaux, éviction de certaines ressources, dette publique plus élevée, déficit de crédibilité au moment des discussions européennes, etc. De manière agrégée, le déficit public contribue aussi au déficit extérieur : on parle de « déficits jumeaux ».

Modérer les prix des consommations intermédiaires de services marchands et non marchands. Une partie importante (plus de 70 % de la valeur ajoutée pour l'industrie manufacturière) des coûts des entreprises se fait sous forme de consommations intermédiaires. Alors que les consommations intermédiaires de produits manufacturés se font souvent à des prix identiques entre pays européens (il s'agit de biens échangeables, parfaitement mobiles dans le marché intérieur), les prix des services diffèrent fortement d'un pays à l'autre (on parle de secteurs « abrités » de la concurrence internationale). La France se démarque d'autres pays européens par des prix des consommations intermédiaires de services plus élevés. Ainsi, les entreprises en France en concurrence avec celles d'autres pays, soit pour servir le marché intérieur, soit à l'international, subissent un effet ciseau entre des prix à la vente contraints et des coûts de consommations intermédiaires en hausse. En plus des services, le prix de l'énergie a cessé d'être un avantage compétitif pour la France, alors que les électrointensifs continuent de bénéficier de conditions avantageuses dans d'autres pays (Allemagne notamment).

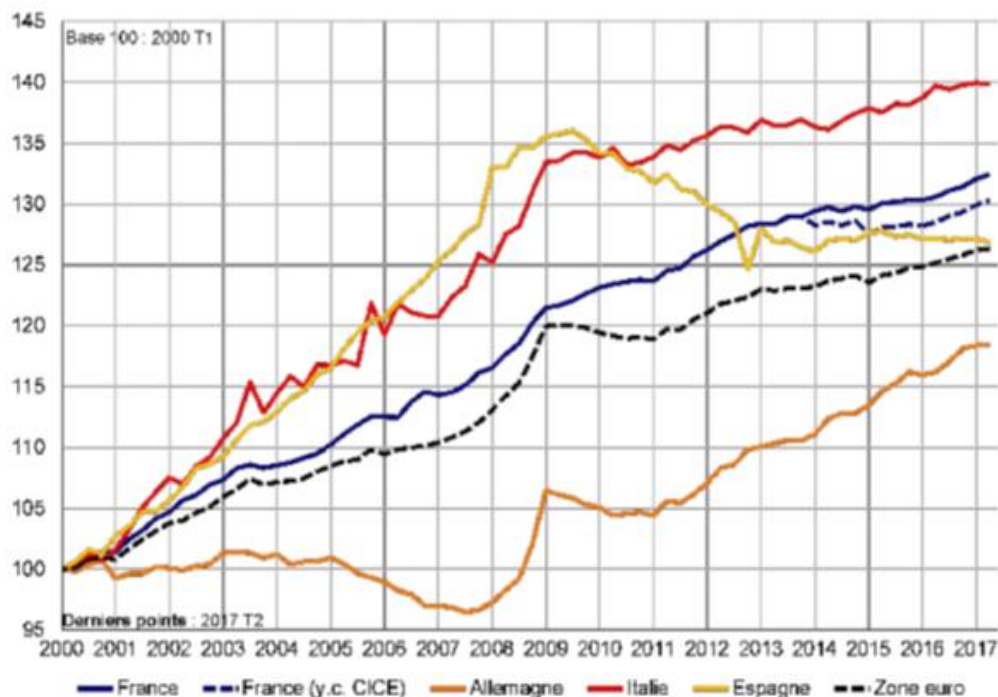
Evolution des déterminants du prix de production de l'industrie manufacturière française (base 100 = 2000) :
les prix des consommations intermédiaires de l'industrie ont contribué à compresser les marges



Source : Coe-Rexecode à partir des données de la comptabilité nationale

Reconnecter la dynamique des salaires à celle de la productivité. Les coûts salariaux unitaires, c'est-à-dire les salaires appliqués par unité de production, dépendent notamment de l'évolution des salaires nominaux et de celle de la qualification des salariés, facteur-clé de la productivité du travail. Les pays les plus performants à l'exportation (Allemagne, Suède, Pays-Bas, Autriche, etc.) ont joué sur ces deux leviers pour renforcer leur compétitivité. D'une part, ils ont mis en place des mécanismes de coordination des salaires dans l'économie de façon à préserver la compétitivité coût du secteur exposé à la concurrence internationale : les salaires des autres secteurs augmentent moins vite. D'autre part, ils ont porté le niveau de qualification moyen de leur population active bien au-dessus de la moyenne de l'OCDE, permettant ainsi d'accroître la productivité individuelle des actifs. La situation de la France est tout autre : les niveaux de formation et de qualification moyens des actifs sont très en deçà de la moyenne de l'OCDE, et les trajectoires salariales se sont déconnectées de la productivité du travail, en partie sous l'effet des hausses automatiques du SMIC, qui compriment les échelles salariales et les déconnectent de la productivité du travail. Au total, la France a connu une dérive de ses coûts salariaux depuis le début des années 2000 par rapport à la moyenne de la zone euro, et notamment par rapport à l'Allemagne. En septembre 2017, le FMI évaluait le déficit de compétitivité de la France lié aux coûts salariaux unitaires entre 8 et 14 %.

Comparaison des évolutions de coûts salariaux unitaires de quelques pays de la zone euro : les coûts salariaux unitaires de la France, malgré leur modération en 2013, se situent encore 10% au-dessus de l'Allemagne comparativement à leur niveau au début des années 2000



Source : Rapport du groupe d'experts sur le SMIC, décembre 2017.

Bibliographie :

- Banque de France (2017), La balance des paiements et la position extérieure de la France en 2016
- CEPII (2014), La compétitivité-prix explique-t-elle les performances à l'exportation de la France et de ses partenaires ?, La lettre du CEPII, n°349, décembre 2014
- COE-Rexecode (2012), Note d'actualité, Retour sur les expériences passées de transfert de charges sociales vers la fiscalité
- COE-Rexecode (2018), La compétitivité en 2017, Document de travail n°66
- Conseil d'Analyse Economique (2015), A la recherche des parts de marché perdues, Les Notes du Conseil d'Analyse Economique, n°23, mai 2015
- Direction-Générale des Entreprises (2016), Les chiffres clés de l'industrie manufacturière
- Direction-Générale du Trésor (2014), Quel positionnement « hors-prix » de la France parmi les économies avancées ?, Lettre Trésor-Eco n°122
- European Commission (2017), 2017 European Semester: Country Report – France
- Louis GALLOIS (2012), Pacte pour la compétitivité de l'industrie française, La documentation française
- Groupe d'experts sur le SMIC (2017), Rapport du groupe d'experts
- IMF (2017), France : 2017 Article IV Consultation
- MEDEF (2017), Cartes sur table 2017
- OECD (2016), *Skills Matter: Further Results from the Survey of Adult Skills*, OECD Publishing, Paris